

2024 - 58 Séance du Conseil municipal du 15 avril 2024
Service : Direction générale
Référence : CA

Objet : DÉCISIONS MUNICIPALES ET CONTRATS - INFORMATION

Le quinze avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le 9 avril deux mille vingt-quatre, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couëron, sous la présidence de Madame Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18

Étaient présents : Carole GRELAUD, Ludovic JOYEUX, Clotilde ROUGEOT, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Sylvie PELLOQUIN, Jean-Michel EON, Corinne CHENARD, Gilles PHILIPPEAU, Geneviève HAMEON, Guy BERNARD-DAGA, Odile DENIAUD, Hervé LEBEAU, Dolorès LOBO, Catherine RADIGOIS, Jacqueline MENARD-BYRNE, Anne-Laure BOCHE, Mohamed BENHAMDI, Sandrine GOURDON, Hélène RAUHUT-AUVINET, Julien PELTAIS, Pierre CAMUS-LUTZ, Olivier MICHE, Patrice BOLO, Olivier FRANC, Yvan VALLEE, Farid OULAMI, Adeline BRETIN.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :
Marie-Estelle IRISSOU à Gilles PHILIPPEAU
Patrick EVIN à Michel LUCAS
Yves ANDRIEUX à Hélène RAUHUT-AUVINET
Olivier SCOTTO à Olivier MICHE

Julien ROUSSEAU à Julien PELTAIS
Ludivine BEN BELLAL à Yvan VALLEE
Françoise FOUBERT à Adeline BRETIN

Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de conseillers effectivement présents : 28
Secrétaire : Sylvie PELLOQUIN

Rapporteur : Madame le Maire

EXPOSE

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n° 2020-24 du 3 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L. 2122-22 susvisé.

➤ **Décision municipale n° 2024 - 015 du 8 décembre 2023 - Construction d'une salle de tennis/padel sur le complexe sportif René Gaudin et rénovation et extension de la salle existante - 202131 - Approbation d'avenant n°2 Lot 9**

Considérant qu'il s'avère nécessaire de réaliser des travaux complémentaires ou modificatifs sur l'opération visée en objet ; il est décidé de signer l'avenant n°2 du Lot 09 : revêtements de sols et murs, concernant le marché de construction de salle tennis/padel avec l'entreprise Rossi SAS pour un montant de 654.45 euros HT, portant le marché à 51 049.17 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 31/01/2024 au 31/03/2024 et transmise en Préfecture le 30/01/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 016 du 5 février 2024 – Travaux de conformité relatifs à l’accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron – 202018 – Approbation de l’avenant n°2 au lot n°3 - Cloisons/plafonds**

Vu la décision municipale n°2020-57 en date du 24 septembre 2020, attribuant les marchés de travaux de mise en conformité relatifs à l’accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron et l’annulation d’une partie des travaux sur des bâtiments de la commune, il est décidé de signer l’avenant n°2 au marché de travaux de mise en conformité relatifs à l’accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron avec l’entreprise EGDC SAS aux conditions financières suivantes : lot n°3 - Cloisons - plafonds pour un montant en moins-value de 4 650.50 euros HT, portant le nouveau montant du marché à 20 497.50 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 08/02/2024 au 08/04/2024 et transmise en Préfecture le 05/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 017 du 8 février 2024 - Marché de maîtrise d’œuvre pour la restructuration intérieure du multi-accueil « La maison des fripouilles » afin d’augmenter la capacité d’accueil de 24 à 30 berceaux**

Considérant la modification nécessaire de l’article 7.3. du règlement de consultation relatif aux modalités de paiement du marché en objet, il est décidé de signer l’avenant n°1 au marché de maîtrise d’œuvre pour la restructuration intérieure du multi accueil « La Maison des Fripouilles » afin de modifier les modalités de paiement avec l’entreprise Kaso Atelier d’architecture.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 12/02/2024 au 12/04/2024 et transmise en Préfecture le 08/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 018 du 12 février 2024 - Renouvellement des adhésions aux associations - Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement**

Vu la délibération n°1999-052 du 12 avril 1999, par laquelle le Conseil municipal a accepté l’adhésion de la commune à l’association du Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement (CAUE) de Loire Atlantique et considérant l’intérêt pour la commune de Couëron de renouveler son adhésion à cette association œuvrant dans la promotion de la qualité, de l’architecture, de l’urbanisme, du paysage et de l’environnement et le conseil auprès des collectivités et des particuliers, il est décidé de renouveler l’adhésion à cette association pour l’année 2024 pour un montant de cotisation de 1 920 euros et d’imputer la dépense sur le budget primitif 2024 :

Mise en ligne sur le site de la Ville du 13/02/2024 au 13/04/2024 et transmise en Préfecture le 13/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 019 du 13 février 2024 - Renouvellement des adhésions aux associations - Association réseau francophone villes amies des aînés**

Vu la délibération n°2021-074 du 11 octobre 2021, par laquelle le Conseil municipal a accepté l’adhésion de la commune au réseau francophone des Villes Amies des Aînés (VADA) et considérant l’intérêt pour la commune de Couëron de renouveler son adhésion à cette l’association ayant pour objectif d’accompagner les territoires dans la prise en compte des besoins de la population vieillissante pour permettre d’améliorer ses conditions d’épanouissement, il est décidé de renouveler l’adhésion à cette association pour l’année 2024 pour un montant de cotisation de 600 euros et d’imputer la dépense sur le budget primitif 2024 :

Mise en ligne sur le site de la Ville du 14/02/2024 au 14/04/2024 et transmise en Préfecture le 13/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 020 du 19 février 2024 – Acquisition d’une scène mobile d’une surface de 45 m² à toiture hydraulique**

Considérant l’avis d’appel public à la concurrence paru le 22 décembre 2023 au Profil d’Acheteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que l’avis de la commission d’appel d’offres en date de 8 février 2024 il est décidé de signer l’acte d’engagement au marché d’acquisition d’une scène mobile d’une surface de 45m² à toiture hydraulique avec l’entreprise SA Samia Devianne pour un montant de 46 551.67 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 20/02/2024 au 20/04/2024 et transmise en Préfecture le 19/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 021 du 19 février 2024 – Acquisition de DVD fictions et documentaires tous publics pour la médiathèque Victor Jara**

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 19 décembre 2023 au Profil d'Acheteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que l'avis de la commission d'appel d'offres en date de 8 février 2024 il est décidé de signer l'acte d'engagement au marché d'acquisition de DVD fictions et documentaires tous publics pour la médiathèque Victor Jara avec l'entreprise RDM Vidéo pour un montant de 36 000.00€ HT sur la durée totale d'exécution.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 20/02/2024 au 20/04/2024 et transmise en Préfecture le 19/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 022 du 19 février 2024 – Fourniture de carburants à la pompe par cartes accréditives – approbation avenant n°1**

Considérant la nécessité de proroger la durée de l'accord-cadre de fourniture de carburants à la pompe par cartes accréditives avec l'entreprise SARL Sanz Couëron, il est décidé de signer l'avenant n°1 à l'accord-cadre en prorogeant la durée de l'accord-cadre de six mois, portant la date de fin de l'accord-cadre au 9 septembre 2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 20/02/2024 au 20/04/2024 et transmise en Préfecture le 19/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024-023 du 22 février 2024 – Renouvellement des adhésions aux associations – Association des Archivistes Français**

Considérant la délibération n°2010-07 du 26 janvier 2010, par laquelle le Conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune aux associations et l'intérêt pour la commune de Couëron de renouveler son adhésion à l'Association des Archivistes Français (AAF) et de renouveler l'adhésion à l'Association des Archives Français pour l'année 2024, et d'imputer la dépense de 200 euros sur le budget primitif 2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 29/02/2024 au 29/04/2024 et transmise en Préfecture le 29/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024-024 du 22 février 2024 - Marché de travaux pour la rénovation des trois pôles sanitaires à l'école maternelle Charlotte Divet**

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 28 octobre 2023 au Moniteur, il a été décidé de signer, les actes d'engagements suivants pour le marché de travaux de rénovation de trois pôles sanitaires à l'école maternelle Charlotte Divet sur la commune de Couëron :

- lot 1 - Maçonnerie : l'entreprise Satem a été retenue pour un montant de 28 900.00€ HT
- lot 2 - Plomberie -Chauffage : l'entreprise Pac Eveillard a été retenue pour un montant de 69 900.35€ HT
- lot 3 - Menuiseries intérieures – équipement : l'entreprise Quadrinov agencement a été retenue pour un montant de 36 000.00€ HT
- lot 4 - Cloisons sèches – Faux plafonds : l'entreprise SN Pinard a été retenue pour un montant de 7 500.00€ HT

Mise en ligne sur le site de la Ville du 29/02/2024 au 29/04/2024 et transmise en Préfecture le 29/02/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 025 du 8 mars 2024 - Renouvellement des adhésions aux associations - Syndicat national des scènes publiques**

Vu la délibération n°006-2004 du 26 janvier 2004, par laquelle le conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune à l'association du Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP) et considérant l'intérêt pour la commune de Couëron de renouveler son adhésion à cette association chambre professionnelle du spectacle vivant rassemblant équipements culturels et festivals et artisan privilégié d'un dialogue entre les collectivités territoriales et l'État, il est décidé de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2024 pour un montant de cotisation de 990 euros et d'imputer la dépense sur le budget primitif 2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 08/03/2024 au 08/05/2024 et transmise en Préfecture le 08/03/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 026 du 8 mars 2024 - Renouvellement des adhésions aux associations - Le Chainon Pays de la Loire**

Vu la délibération n°007-2013 du 28 janvier 2013, par laquelle le conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune à l'association le Chainon et pour la commune de Couëron de renouveler son adhésion à l'association le Chainon, association œuvrant pour la création émergente des territoires, il est décidé de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2024 pour un montant de cotisation de 400 euros et d'imputer la dépense sur le budget primitif 2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 08/03/2024 au 08/05/2024 et transmise en Préfecture le 08/03/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 027 du 12 mars 2024 - Renouvellement des adhésions aux associations - Réseau éco-événement (REEVE)**

Vu la délibération n° 2018-6 du 29 janvier 2018, par laquelle le Conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune à l'association « Réseau éco-événement » (REEVE) et considérant l'intérêt pour la commune de Couëron de renouveler cette adhésion à l'association REEVE, œuvrant pour la lutte contre le dérèglement climatique et la transition écologique il est décidé de renouveler cette adhésion d'un montant de 385 euros pour l'année 2024, et d'imputer la dépense sur le budget primitif 2024 :

Mise en ligne sur le site de la Ville du 12/03/2024 au 12/05/2024 et transmise en Préfecture le 12/03/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 028 du 20 mars 2024 - Construction d'une salle de tennis/padel sur le complexe sportif René Gaudin et rénovation et extension de la salle existante - 202131 - approbation d'avenant n° 3 lot 08**

Considérant la nécessité de réaliser des travaux complémentaires ou modificatifs sur l'opération visée en objet il est décidé de signer l'avenant n°3 du Lot 8 : cloisons menuiseries intérieures concernant le marché de construction de salle tennis/padel avec les entreprises cotraitantes SAS SN Pinard - Arcobois pour un montant total de 275,40 euros HT, avec pour parts SAS Pinard 0.00€ HT, et Arcobois 275.40 euros HT, portant le marché à 241 800,92 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 21/03/2024 au 21/05/2024 et transmise en Préfecture le 21/03/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 029 du 20 mars 2024 – Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation et l'extension du centre Henri Normand à Couëron**

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 20 décembre 2023 au Profil Acheteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date de 14 mars 2024, il est décidé de signer l'acte d'engagement au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation et l'extension du Centre Henri Normand avec l'entreprise SAS Etyo Real Estate pour un montant de 32 800.00 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 21/03/2024 au 21/05/2024 et transmise en Préfecture le 21/03/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 030 du 20 mars 2024 – Fournitures, installation, location et désinstallation d'un bâtiment en structure modulaire pour l'accueil temporaire de l'école élémentaire Aristide Briand (5 classes) de la Commune de Couëron**

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 10 février 2024 au Moniteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date de 14 mars 2024, il est décidé de signer l'acte d'engagement au marché de fourniture, installation, location et désinstallation d'un bâtiment en structure modulaire pour l'accueil temporaire de l'école élémentaire Aristide Briand (5 classes) de la Commune de Couëron avec l'entreprise Cougnaud pour un montant de 123 913 euros HT hors prestation supplémentaire éventuelle.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 21/03/2024 au 21/05/2024 et transmise en Préfecture le 21/03/2024

- **Décision municipale n° 2024 - 031 du 20 mars 2024 - Accord-cadre relatif à la fourniture, mise en œuvre et maintenance d'une solution de planification et de gestion du temps de travail pour les services de la ville et du CCAS de Couëron**

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 23 novembre 2023 au Moniteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date du 14 mars 2024, il est décidé de signer l'acte d'engagement à l'accord cadre relatif à la fourniture, mise en œuvre et maintenance d'une solution de planification et de gestion du temps de travail pour les services de la ville et du CCAS de Couëron avec INCOTEC pour un montant de 195 000 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 21/03/2024 au 21/05/2024 et transmise en Préfecture le 21/03/2024

- **Décision municipale n° 2024 - 032 du 26 mars 2024 - Accord-cadre de services maintenance et exploitation des installations de génie climatique - Lot 1 : chaufferie collectives, climatisation, traitement d'air et piscine - approbation avenant n° 1**

Vu la décision municipale n°2023-96 en date du 21 février 2023, attribuant l'accord-cadre de services maintenance et exploitation des installations de génie climatique - lot n° 1 : chaufferies collectives, climatisation, traitement d'air et piscine et considérant la nécessité d'ajustement des cibles contractuelles PFI au marché d'exploitation visée en objet, il est décidé de signer l'avenant n°1 à l'accord-cadre de services maintenance et exploitation des installations de génie climatique avec l'entreprise Engie Solution en ajustant les cibles contractuelles PFI avec clauses d'intéressement pour l'hiver 2023-2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 28/03/2024 au 28/05/2024 et transmise en Préfecture le 28/03/2024

- **Décision municipale n° 2024 - 033 du 2 avril 2024 - Tarif pour la fourniture de gouters aux centres de loisirs - approbation**

Vu la décision municipale n° 10-2022 du 22 février 2022 portant approbation du tarif pour la fourniture de goûters au centre Pierre Legendre dans le cadre des centres de loisirs des vacances scolaires et la nécessité de les modifier pour prendre en compte l'inflation sur les denrées alimentaires et le coût réel supporté par la Ville pour l'achat de ces denrées en appliquant une hausse de 0.10 euros ; il est décidé d'abroger la décision municipale n°10-2022 du 22 février 2022 et de fixer le tarif pour la fourniture de goûters par la ville de Couëron aux centres de loisirs durant les vacances scolaires à 0,60 € par goûter livré.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 2/04/2024 au 2/06/2024 et transmise en Préfecture le 2/04/2024

- **Décision municipale n° 2024 - 034 du 2 avril 2024 - Marché de travaux de rénovation des installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire site scolaire Blum/Franck**

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 26 janvier 2024 au Moniteur et l'offre économiquement la plus avantageuse par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date de 14 mars 2024, il est décidé de signer l'acte d'engagement au marché de rénovation des installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaires site scolaire Blum/Franck avec l'entreprise FEE pour un montant maximum de 131 670,18 euros HT.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 8/04/2024 au 8/06/2024 et transmise en Préfecture le 5/04/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 035 du 2 avril 2024 - Travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de onze équipements publics sur la Commune de Couëron - 202018 - Approbation de l'avenant n° 3 au lot n° 4 - Revêtement sol-Faïence**

Considérant la décision municipale n°2020-57 en date du 24 septembre 2020, attribuant les marchés de travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de onze équipements publics sur la commune de Couëron ainsi que l'annulation d'une partie des travaux sur des bâtiments de la commune, il est décidé de signer l'avenant n°3 au marché de travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de 11 équipements publics avec l'entreprise Abitat Service Sols aux conditions financières suivantes : Lot n°4 - revêtements sol-faïence pour un montant en moins-value de 12 935.03 euros H.T, portant le nouveau montant du marché à 8 442.17 euros H.T.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 8/04/2024 au 8/06/2024 et transmise en Préfecture le 5/04/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 036 du 2 avril 2024 – Accord-cadre de travaux électriques sur l'ensemble du patrimoine de la Ville de Couëron – Approbation avenant n° 1**

Vu la décision municipale n° 2021-38 en date du 18 mai 2021 attribuant le marché de travaux électriques sur l'ensemble du patrimoine de la Ville de Couëron pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 et la nécessité d'une augmentation du montant total du marché à hauteur de 25% sur l'opération visée en objet pour l'année en cours il est décidé de signer les avenants n°1 concernant le marché de travaux électriques sur l'ensemble du patrimoine de la Ville de Couëron avec les deux opérateurs économiques suivants :

- Opérateur économique n°1, INEO pour un montant de 50 000 euros HT, portant le marché à 100 000 euros HT pour l'année 2024 ;
- Opérateur économique n°2, SNEF pour un montant de 50 000 euros HT, portant le marché à 100 000 euros HT pour l'année 2024.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 8/04/2024 au 8/06/2024 et transmise en Préfecture le 5/04/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 037 du 2 avril 2024 - Marché de service - Accueil et maintien en condition opérationnelle des postes de travail**

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 17 janvier 2024 au Moniteur et les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ainsi que la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date de 14 mars 2024, il est décidé de signer l'acte d'engagement au marché d'accueil et maintien en condition opérationnelle des postes de travail avec l'entreprise PSI pour un montant maximum de 150 000 euros HT sur la durée totale du marché.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 5/04/2024 au 5/06/2024 et transmise en Préfecture le 5/04/2024

➤ **Décision municipale n° 2024 - 038 du 2 avril 2024 - Travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de onze équipements publics sur la Commune de Couëron - 202018 - Approbation de l'avenant n° 3 au lot N° 7 - plomberie**

Vu la décision municipale n° 2020-57 en date du 24 septembre 2020, attribuant les marchés de travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron et Considérant la nécessité de procéder à des travaux complémentaires il est décidé de signer l'avenant n° 3 au marché de travaux de mise en conformité relatifs à l'accessibilité de onze équipements publics sur la commune de Couëron avec l'entreprise Spie Batignolles aux conditions financières suivantes : lot n° 7 - plomberie pour un montant en moins-value de 10 290,67 euros H.T, portant le nouveau montant du marché à 59 692,44 euros H.T.

Mise en ligne sur le site de la Ville du 2/04/2024 au 2/06/2024 et transmise en Préfecture le 2/04/2024

➤ En sus, la liste des concessions funéraires délivrées en 2023 est reproduite ci-dessous :

N°	Date de prise	Cimetière	Localisation	Durée
2023001	03/01/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 7 - Emplacement 5	15 ans
2023002	16/01/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 49	15 ans
2023003	19/01/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 14	15 ans
2023004	30/01/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 8 - Emplacement 15	15 ans
2023005	30/01/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 15	15 ans
2023006	10/02/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 16	15 ans
2023007	10/02/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 6 - Emplacement 6	15 ans
2023008	13/02/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 50	15 ans
2023009	22/02/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 17	15 ans
2023010	23/02/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 51	15 ans
2023011	09/03/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 18	30 ans
2023012	13/03/2023	Cimetière Paysager	Les Marronniers - Emplacement 4	15 ans
2023013	15/03/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 70	30 ans
2023014	24/03/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 19	15 ans
2023015	27/03/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 52	15 ans
2023016	28/03/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 8 - Emplacement 5	15 ans
2023017	26/04/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 53	15 ans
2023018	28/04/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 20	15 ans
2023019	02/05/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 54	15 ans
2023020	05/05/2023	Cimetière Paysager	Les Ormes I - Emplacement 8	15 ans
2023021	09/05/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 71	15 ans
2023022	10/05/2023	Cimetière Paysager	Les Marronniers - Emplacement 6-5	15 ans
2023023	12/05/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 72	15 ans
2023024	19/05/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 55	15 ans
2023025	27/05/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 56	15 ans
2023026	23/05/2023	Cimetière Paysager	Les Marronniers - Emplacement 7	15 ans
2023027	26/05/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 21	15 ans
2023028	31/05/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 73	15 ans
2023029	11/06/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 57	15 ans
2023030	17/07/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 58	15 ans
2023031	21/08/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 22	15 ans
2023032	22/08/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 23	15 ans
2023033	23/08/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 7 - Emplacement 4	15 ans
2023034	25/08/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 59	15 ans
2023035	30/08/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 7 - Emplacement 15	30 ans
2023036	14/08/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 24	15 ans
2023037	19/09/2023	Cimetière Paysager	Les Marronniers - Emplacement 11	15 ans

2023038	20/09/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 74	15 ans
2023039	25/09/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 60	15 ans
2023040	30/09/2023	Cimetière Paysager	Les Marronniers - Emplacement 12	15 ans
2023041	06/10/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 6 - Emplacement 15	15 ans
2023042	16/10/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 75	15 ans
2023043	25/10/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 5 - Emplacement 4	15 ans
2023044	30/10/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 76	15 ans
2023045	31/10/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 2 - Emplacement 4	15 ans
2023046	08/11/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 77	15 ans
2023047	13/11/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 25	15 ans
2023048	23/11/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 61	15 ans
2023049	23/11/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 2 - Emplacement 5	15 ans
2023050	01/12/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 78	15 ans
2023051	11/12/2023	Espace cinéraire du Paysager	Les Tulipiers - Cavurne 62	15 ans
2023052	11/12/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 26	15 ans
2023053	13/12/2023	Cimetière des Epinettes	Carré B - Rang 2 - Emplacement 6	15 ans
2023054	15/12/2023	Cimetière Paysager	Les Aubépines - Emplacement 27	15 ans
2023055	27/12/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 79	15 ans
R23-001503	01/03/2013	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 57	15 ans
R23-011529	17/10/2016	Cimetière Paysager	Les Rosiers 1 - Emplacement 1	15 ans
R23-021544	17/12/2017	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 5 - Case 5	15 ans
R23-051501	06/01/2020	Cimetière Paysager	Les Cognassiers 1 - Emplacement 3	15 ans
R23-061506	27/01/2021	Cimetière de la Chabossière	Carré D - Emplacement 41	15 ans
R23-061510	09/03/2021	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 4 - Case 12	15 ans
R23-061512	14/03/2021	Espace cinéraire des Epinettes	Columbarium 4 - Case 09	15 ans
R23-061532	29/03/2021	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 5 - Emplacement 4	15 ans
R23-061539	17/07/2021	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 5 - Emplacement 9	15 ans
R23-061548	22/03/2021	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 2 - Emplacement 15	15 ans
R23-061552	18/05/2021	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 3 - Emplacement 3	15 ans
R23-061555	29/11/2021	Cimetière de la Chabossière	Carré A - Emplacement 28	15 ans
R23-061576	27/03/2021	Cimetière de la Chabossière	Carré E - Emplacement 29	15 ans
R23-061577	02/09/2021	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 5	15 ans
R23-061582	29/12/2021	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 10	15 ans
R23-071512	13/04/2022	Espace cinéraire du Paysager	Columbarium 2 - Case 4	15 ans
R23-071515	25/06/2021	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 3 - Emplacement 8	15 ans
R23-071521	19/05/2022	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 39	15 ans

R23-071526	14/08/2022	Cimetière des Epinettes	Carré I - Emplacement 34	15 ans
R23-071527	20/08/2022	Espace cinéraire du Paysager	Columbarium 2 - Case 5	15 ans
R23-071532	09/02/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré A - Emplacement 37	15 ans
R23-071538	31/01/2022	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 4 - Emplacement 6	15 ans
R23-071541	09/01/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 27	15 ans
R23-071547	29/09/2022	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 5 - Emplacement 1	15 ans
R23-071555	17/03/2022	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 6 - Emplacement 13	15 ans
R23-071556	27/09/2022	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 7 - Case B1	15 ans
R23-071557	16/10/2022	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 13	15 ans
R23-071561	06/03/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 28	15 ans
R23-071562	19/05/2022	Cimetière des Epinettes	Carré E - Rang 12 - Emplacement 9	15 ans
R23-071565	30/01/2023	Cimetière des Epinettes	Carré E - Rang 12 - Emplacement 12	15 ans
R23-081502	11/01/2022	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 12 - Emplacement 2	15 ans
R23-081503	08/01/2023	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 15	15 ans
R23-081514	19/05/2023	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 17	15 ans
R23-081516	11/03/2023	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 16	15 ans
R23-081518	08/04/2023	Cimetière des Epinettes	Carré H - 15 - Emplacement 21	30 ans
R23-081523	22/05/2023	Espace cinéraire du Paysager	Columbarium 3 - Case 6	15 ans
R23-081526	12/06/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 12 - Emplacement 17	15 ans
R23-081527	18/05/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré A - Emplacement 41	15 ans
R23-081528	25/06/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 6 - Emplacement 9	15 ans
R23-081529	04/09/2021	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 1 - Case 3	15 ans
R23-081535	31/07/2023	Cimetière des Epinettes	Carré I - Emplacement 66	15 ans
R23-081536	23/09/2023	Cimetière Paysager	Les Chênes Bas - Emplacement 2	15 ans
R23-081537	22/05/2023	Cimetière Paysager	Les Kerrias - Emplacement 18	15 ans
R23-081540	13/08/2023	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 7 - Case C1	15 ans
R23-081541	27/08/2023	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 7 - Case C2	15 ans
R23-081546	25/10/2023	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 7 - Case C3	15 ans
R23-081550	24/01/2022	Cimetière des Epinettes	Carré G - Rang 1 - Emplacement 3	15 ans
R23-081553	16/08/2021	Cimetière de la Chabossière	Carré E - Emplacement 27	15 ans
R23-081556	30/09/2023	Espace cinéraire des Epinettes	Cavurne 05	15 ans
R23-081560	04/03/2023	Cimetière des Epinettes	Carré G - Rang 3 - Emplacement 17	15 ans
R23-081562	27/01/2023	Cimetière des Epinettes	Carré M - 1 - Emplacement 6	15 ans
R23-081563	22/01/2024	Cimetière de la Chabossière	Carré A - Emplacement 52	15 ans
R23-081569	09/10/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 6 - Emplacement 13	15 ans
R23-081574	01/09/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré A - Emplacement 44	15 ans
R23-081578	17/09/2025	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 9 - Emplacement 16	15 ans
R23-081581	18/12/2023	Columbarium de la Chabossière	Columbarium 7 - Case D1	15 ans

R23-081583	26/10/2023	Cimetière Paysager	Les Cèdres - Emplacement 10	15 ans
R23-081587	27/12/2023	Cimetière des Epinettes	Carré E - Rang 1 - Emplacement 3	15 ans
R23-081588	19/04/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 6 - Emplacement 1	15 ans
R23-091509	02/03/2024	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 6 - Emplacement 4	15 ans
R23-091516	01/07/2023	Cimetière des Epinettes	Carré M - 1 - Emplacement 7	15 ans
R23-091520	25/03/2024	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 2 - Emplacement 6	15 ans
R23-091528	31/12/2022	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 5 - Emplacement 8	15 ans
R23-091531	21/08/2022	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 4 - Emplacement 16	15 ans
R23-091542	01/11/2024	Cimetière Paysager	Les Rhododendrons 2 - Emplacement 3	15 ans
R23-091561	18/12/2022	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 41	15 ans
R23-101513	10/02/2023	Cimetière des Epinettes	Carré G - Rang 2 - Emplacement 16	15 ans
R23-101552	07/11/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 1 - Emplacement 16	15 ans
R23-101554	19/03/2025	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 8 - Emplacement 9	15 ans
R23-101557	29/03/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 5 - Emplacement 14	15 ans
R23-101563	06/12/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 5 - Emplacement 11	15 ans
R23-1061245	18/01/2021	Cimetière de la Chabossière	Carré G - Emplacement 70	15 ans
R23-1095253	14/02/2022	Cimetière de la Chabossière	Carré G - Emplacement 72	15 ans
R23-111561	11/09/2023	Cimetière des Epinettes	Carré F - Rang 6 - Emplacement 9	15 ans
R23-1117257	21/09/2022	Cimetière de la Chabossière	Carré D - Emplacement 47	15 ans
R23-1124259	04/12/2022	Cimetière des Epinettes	Carré I - Emplacement 2	15 ans
R23-1159266	12/09/2023	Cimetière des Epinettes	Carré I - Emplacement 36	15 ans
R23-121535	25/03/2026	Cimetière de la Chabossière	Carré F - Emplacement 12	15 ans
R23-121548	09/06/2027	Cimetière de la Chabossière	Carré G - Emplacement 78	15 ans
R23-121549	14/08/2027	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 2 - Emplacement 11	15 ans
R23-131515	02/12/2026	Cimetière des Epinettes	Carré M - Rang 2 - Emplacement 77	15 ans
R23-131567	27/03/2027	Cimetière Paysager	Les Magnolias 2 - Emplacement 10	15 ans
R23-1535581	18/03/2021	Espace cinéraire des Epinettes	Columbarium 1 - Case 04	15 ans
R23-1558591	14/11/2021	Cimetière des Epinettes	Carré M - 1 - Emplacement 19	15 ans
R23-1582597	02/04/2022	Cimetière des Epinettes	Carré E - Rang 13 - Emplacement 12	15 ans
R23-1596601	28/09/2022	Cimetière des Epinettes	Carré E - Rang 12 - Emplacement 14	15 ans
R23-933001	06/12/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 1 - Emplacement 6	15 ans
R23-933005	24/02/2023	Cimetière des Epinettes	Carré I - Emplacement 39	15 ans
R23-933010	28/12/2023	Cimetière de la Chabossière	Carré G - Emplacement 75	15 ans
R23-933012	24/11/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 1 - Emplacement 9	15 ans
R23-933021	07/10/2023	Cimetière Paysager	Les Cèdres - Emplacement 5	30 ans
R23-953016	08/11/2023	Cimetière des Epinettes	Carré C - Rang 1 - Emplacement 15	15 ans
R23-953017	12/12/2025	Cimetière Paysager	Les Rhododendrons 2 - Emplacement 30	15 ans

➤ Synthèse par cimetière, total et évolution des concessions funéraires :

Cimetière des Epinettes

Nouvelles

2023

Concessions classiques

11

Cimetière Paysager de l'Épine

Nouvelles

2023

Concessions classiques

20

Concessions cinéraires	
cavernes	10
columbarium	

Sous-total nouvelles 21

Renouvellements

Concessions classiques	
	45
Concessions cinéraires	
cavernes	1
columbarium	2

Sous-total renouvellements 48

Total 69

Terrains communs	0
Dispersions	13

Concessions cinéraires	
cavernes	14
columbarium	

Sous-total nouvelles 34

Renouvellements

Concessions classiques	
	15
Concessions cinéraires	
cavernes	
columbarium	3

Sous-total renouvellements 18

Total 52

Terrains communs	1
Dispersions	13

Cimetière de la Chabossière

Nouvelles 2023

Concessions classiques	
	0
Concessions cinéraires	
cavernes	0
columbarium	0

Sous-total nouvelles 0

Renouvellements

Concessions classiques	
	19
Concessions cinéraires	
cavernes	
columbarium	8

Sous-total renouvellements 27

Total 27

Terrains communs	1
Dispersions	0

Concessions funéraires 2023

Nouvelles	55
Renouvellements	93

TOTAL 148

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte de la proposition du rapporteur.

À Couëron, le 15 AVR. 2024

Sylvie Pelloquin
Le secrétaire de séance



Carole Grelaud
Maire



Le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 22/04/2024 au 22/06/2024 et transmise en Préfecture le 19/04/2024
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.